

Les syndicats misent sur le texte de LIOT pour prolonger la mobilisation

AU MOMENT DU VOTE, c'est une voix qui ne sera pas comptabilisée, mais elle va peser sur le scrutin. Le 8 juin, les députés du groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (LIOT) défendront dans l'Hémicycle une proposition de loi qui entend abroger le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans – la disposition phare de la réforme promulguée le 14 avril. Outre la gauche, l'extrême droite et des personnalités de droite, une autre force, extérieure au Palais-Bourbon, appuie cette initiative: les treize organisations de salariés et de défense de la jeunesse, rassemblées dans une intersyndicale.

A la pointe du conflit contre la mesure d'âge dictée par l'exécutif, elles exhortent les parlementaires à faire chorus avec les élus LIOT. Et pour que leur message soit entendu, elles appellent – pour la quatorzième fois – la population à descendre dans la rue, quarante-huit heures avant

l'examen du texte. Ce rapprochement entre des membres de la représentation nationale et le mouvement social donne lieu à des scènes plutôt inattendues. Le 10 mai, le centriste Charles de Courson et plusieurs autres députés LIOT étaient côte à côte avec Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT, à quelques enjambées de l'Assemblée nationale. Prenant la parole devant des journalistes à l'issue d'une réunion, les protagonistes ont exprimé le désir partagé de jeter aux oubliettes la retraite à 64 ans.

« Electrochoc politique »

« La proposition de loi du groupe LIOT constitue une sortie de crise par le haut qui permettrait enfin de tourner la page », confie au Monde M^{me} Binet. Selon elle, il était « important de rencontrer » des élus de cette formation « afin de savoir dans quelles circonstances sera voté » leur texte. Il s'agissait aussi d'« interpeller »

les députés de gauche et de droite pour qu'ils convergent avec leurs collègues.

Les autres centrales syndicales représentatives à l'échelon interprofessionnel ont été ou vont être invitées par M. de Courson et ses amis. Parmi elles, la CFDT. « On est presque à la fin du match », indique son secrétaire général, Laurent Berger. Mais le groupe LIOT nous offre du temps additionnel. Une métaphore sportive pour signifier que ces parlementaires injectent du carburant dans une contestation qui risquait de tomber en panne sèche. « On sent qu'il y a une possibilité que cette proposition de loi passe », poursuit le responsable cédétiste. Si tel est le cas, « ça n'abrogera pas [les 64 ans], mais ça créera un électrochoc politique », dont le pouvoir en place devra tirer les conséquences: « Il appartiendrait au gouvernement de comprendre qu'il ne peut pas faire comme s'il ne se passait rien. »

« Nous allons multiplier les appels en faveur de l'adoption de cette proposition de loi », prévient Frédéric Souillot, le secrétaire général de FO, en précisant qu'« une attention particulière sera accordée aux représentants de la majorité et du parti Les Républicains ». « La logique voudrait que la plupart d'entre eux s'opposent à la démarche du groupe LIOT, mais nos arguments peuvent en faire vaciller quelques-uns et les conduire à se faire porter pâle, le jour du vote », affirme-t-il. Cyril Chabanier, le président de la CFTC, veut, lui aussi, cibler les députés de ces deux blocs « pour les convaincre » de s'opposer au report de l'âge légal. Le fait d'en discuter avec des élus LIOT est « un symbole important », considère François Hommeril, le numéro un de la CFE-CGC: « Nous sommes là pour dire que le combat n'est pas fini et que le sparadrap des retraites reste accroché à Emmanuel Macron. » ■

BERTRAND BISSUEL